



## Changement de statut de salarié à étudiant

-----  
Par skana

Bonjour,  
je suis tunisien, salarié depuis 2 ans en france après des études en marketing. Suite a un refus de renouvellement de mon autorisation de travail par la dirrecte. Je compte reprendre les études. ma carte de séjour est encore valable jusqu'a septembre.

1. Puis-je demander le changement de statut de salarié vers étudiant directement a la prefecture ou Dois-je rentrer en tunisie faire une nouvelle demande de visa étudiant?
2. Pour valider mon année je vais devoir faire un stage en entreprise. est-ce toujours possible pour mon cas?